



**Compte rendu**  
**Conseil de Quartier**  
**BLUM BOURBON DRAVEMONT**  
**Mardi 11 juin 2019 à La Fabrique Citoyenne**

Madame LACUEY ouvre ce Conseil de Quartier en proposant de se consacrer dans un premier temps au 1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour, la limitation à 30 km/h. Concernant les budgets participatifs, Mme LACUEY rappelle que la Fabrique Citoyenne est le lieu ressource pour aider les habitants dans la rédaction et l'élaboration de leur projet.

**Consultation : Limitation à 30 km/h sur la Ville de Floirac**

70% de la commune environ est en zone 30 km/h. 98% des lotissements est en zone 30 km/h.

Le passage en zone 30 nécessite des aménagements spécifiques, ce n'est pas le cas de la limitation à 30 km/h sur une ville entière qui n'implique que la mise en place de panneaux de signalisation.

La réglementation portant sur la limitation 30 km/h et la différence entre une limitation à 30 km/h et une zone à 30 km/h sont plutôt méconnues.

En cas de passage de la Ville à 30 Km/h, un travail de fond serait à faire avec les habitants pour faciliter l'adaptation.

La limitation à 30 km/h pourrait-elle renforcer la sécurité ? Les réponses ne sont pas unanimes.

**Remarques des habitants:**

➤ les zones à risques sont:

- Les crèches
- Les écoles

➤ Il devrait également y avoir des aménagements au niveau des pistes cyclables qui sont, pour la plupart étroites, vers l'Avenue Mitterrand.

➤ En ce qui concerne, l'avenue du Président François Mitterrand, l'avis concernant la limitation de 30 km/h est très mitigé.



Deuxième question :

La limitation à 30 km/h peut-elle avoir un impact sur les émissions des gaz à effet de serre/ la qualité du cadre de vie/ la préservation de l'environnement? D'autres mesures doivent accompagner cette démarche.

**Conclusion de la consultation sur le passage à 30 KM/h sur l'ensemble de la commune pour le conseil de quartier Dravemont :**

- **Peu d'avis positifs pour le passage total à 30 km/h. Avis favorables pour les zones résidentielles, mais il faut conserver des axes à 50 km/h.**

**Mobilités des habitants:**

Des aménagements de pistes cyclables sont-ils prévus dans le Haut Floirac ?

L'aménagement de pistes cyclables se développe à l'échelle métropolitaine. Il y a encore beaucoup de travail de pédagogie et de prévention à faire pour un bon partage de la route.

Une navette fluviale est-elle prévue près de l'aréna ? M. le Maire a fait une demande pour un ponton avec une navette fluviale qui fasse les liaisons entre les deux rives de la Garonne.

**Suggestions des habitants pour la vie du quartier :**

- mettre en place des ateliers de sensibilisation au tri sélectif (un stand sera proposé lors de Dravemont en Fête)
- développer les rencontres avec les personnes isolées : rappel de l'existence du dispositif citoyen Mona Lisa et de la possibilité de s'inscrire à la Fabrique citoyenne
- mettre en place des ateliers de formation aux premiers secours pour les habitants
- initier les personnes ayant des difficultés aux outils numériques
- la Ville rappelle qu'elle peut être facilitatrice pour organiser des repas de quartier et entrer en contact avec ses voisins. Les Cafés citoyens y contribuent aussi.
- Au sujet des cambriolages, des demandes ont été faites afin d'accroître les passages de la Police Municipale. Un point sera, de nouveau, fait dans le cadre du COTECH Sécurité et les services suivent ce dossier au quotidien.
- Cinéma plein air: proposer aux personnes isolés un transport vers l'endroit de la projection
- demande d'entretien de certains espaces : les demandes sont transmises aux services ou partenaires compétents.